

VILLE DE ROCQUENCOURT -78150-
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

2017/12.37

Objet : Restauration scolaire et garderies : Tarifs applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Jean-François PEUMERY**, Maire

Nombre de membres du Conseil Municipal :

- En exercice : 22
- Présents : 17
- Votants : 21

Présents : Mesdames Bobet - Domenech - Vincent - Hervier Théret - Gonod - Augustyniak - Bistagne - Chevalier - Lagadec

Messieurs Peumery - Noyer - Barret - Huguet - Bobet - Chamoin - Espinasse - Bouysset

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Mandat		Mandataire		Date de la procuration
Monsieur Lehoux	à	Madame Hervier Théret	le	28 novembre 2017
Monsieur Bougouin	à	Monsieur Philippe Noyer	le	11 décembre 2017
Madame Vocanson	à	Madame Monique Gonod	le	11 décembre 2017
Madame Rivière	à	Monsieur Peumery	le	11 décembre 2017

Absent : Monsieur Lafaurie

Séance du 11 décembre 2017 - la convocation a été affichée le 7 décembre 2017

Le onze décembre deux mil dix-sept - à vingt heures quarante-cinq minutes

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Chamoin pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Francine Bobet, Maire-Adjoint déléguée aux Finances,

Vu la nécessité d'actualiser les tarifs relatifs aux prestations proposées pour la restauration scolaire et les garderies élémentaire et maternelle à Rocquencourt, applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances - Gestion » du 4 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE comme suit les tarifs du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 :

1 - Tarifs des repas du restaurant scolaire:

A - Enfants domiciliés à Rocquencourt et enfants dont un des parents travaille à Rocquencourt :

Coût du repas

Tranche	De :	À :	Réfaction	Tarif
T1	0 €	300,00 €	75%	1,25 €
T2	300,01 €	525,00 €	60%	2,00 €
T3	525,01 €	750,00 €	45%	2,75 €
T4	750,01 €	975,00 €	30%	3,50 €
T5	975,01 €	1 200 €	15%	4,25 €
T6	1 200,01 €	et au-delà	0%	5,00 €

B - Enfants extérieurs et non inscrit :

Coût du repas

- 6,25 € par jour et par enfant

C - Personnel Communal :

Coût du repas

- 5,00 €

2 - Tarifs de la garderie du matin (maternelle et élémentaire) - Forfait de 20 minutes

A - Enfants domiciliés à Rocquencourt et enfants dont l'un des parents travaille à Rocquencourt :

Coût par enfant

Tranche	De :	À :	Réfaction	Tarif
T1	0 €	300,00 €	75%	0,95 €
T2	300,01 €	525,00 €	60%	1,50 €
T3	525,01 €	750,00 €	45%	2,05 €
T4	750,01 €	975,00 €	30%	2,60 €
T5	975,01 €	1 200 €	15%	3,15 €
T6	1 200,01 €	et au-delà	0%	3,70 €

B - Enfants extérieurs et non-inscrits :

- 6,00 € par enfant

3 - Tarifs des garderies du soir

A - Enfants domiciliés à Rocquencourt et enfants dont l'un des parents travaille à Rocquencourt :

- Maternelle : Forfait de 16h15 à 18h30

Coût par jour et par enfant

Tranche	De :	À :	Réfaction	Tarif
T1	0 €	300,00 €	75%	1,90 €
T2	300,01 €	525,00 €	60%	3,00 €
T3	525,01 €	750,00 €	45%	4,15 €
T4	750,01 €	975,00 €	30%	5,25 €
T5	975,01 €	1 200 €	15%	6,40 €
T6	1 200,01 €	et au-delà	0%	7,50 €

- Élémentaire : Forfait de 17h30 à 18h30

Coût par jour et par enfant

Tranche	De :	À :	Réfaction	Tarif
T1	0 €	300,00 €	75%	0,95 €
T2	300,01 €	525,00 €	60%	1,50 €
T3	525,01 €	750,00 €	45%	2,10 €
T4	750,01 €	975,00 €	30%	2,65 €
T5	975,01 €	1 200 €	15%	3,20 €
T6	1 200,01 €	et au-delà	0%	3,75 €

B - Enfants extérieurs et non-inscrits :

- Maternelle : 12,00 € par jour et par enfant
- Élémentaire : 6,00 € par jour et par enfant

Fait et délibéré en séance du 11 décembre 2017
Pour extrait conforme au registre



Acte exécutoire
Date de transmission en Préfecture : 14/12/2017
Date de Publication : 14/12/2017
Le Maire,



J-F PEUMERY